



## **Comité de Direction**

### **Procès-verbal**

|                   |                                                                                                                                                                                             |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réunion du</b> | <b>Mardi 28 octobre 2025</b>                                                                                                                                                                |
| <b>A :</b>        | <b>18 heures</b>                                                                                                                                                                            |
| <b>Présidence</b> | M. Marc TOUCHET                                                                                                                                                                             |
| <b>Présents</b>   | Mmes Brigitte JEANNETON, Clémentine CHARRAUD,<br>MM. Patrick BARON, Jacques BREJAUD, François BOUQUET, Didier GATEFIN,<br>Joël LEBLANC, Raphaël BARDIOT, Yann LE STRAT                      |
| <b>Assistent</b>  | M. Aniss ZOUALA (CTD PPF)<br>M. Hugo DELALANDE (CTD en charges des nouvelles pratiques)<br>M. Matthieu GUILLAIN (CTDA)<br>M. Lucas BAUDON (Conseiller Technique Départemental en Arbitrage) |
| <b>Excusés</b>    | Mmes Vanessa ROGER, Juliette MASCLE<br>MM. François BELIN, Cyril GEORGY, Jean Pierre MASSON<br>M. Allan DEVILLE (Président de la Commission des Arbitres)                                   |

\*\*\*\*

Constatant que les règles statutaires et notamment le quorum étaient respectées, le Président, Monsieur Marc TOUCHET, ouvre la séance à 18 heures.

#### **Approbation des procès-verbaux**

- Comité de Direction du 16/09/2025 publié le 19/09/2025 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité

#### **Etat Civil**

##### Carnet noir

Apprenant le décès de :

- Madame Josiane Chaizemartin, épouse de Christophe Chaizemartin (Président de l'US Tournon
- Monsieur Michel BERNARDET, secrétaire de l'US Aigurande
- Monsieur Jean BOURGUIGNON, ancien membre de la Commission Sportive

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances aux familles.

Cartes des remerciements des familles Chaizemartin et Bernardet

### 1- Retour Assemblée Générale du 4 octobre 2025

2 clubs ont été représentés avec pouvoir, une pénalité de 46 euros sera appliquée.

- ES Arpheuilles Clion représenté par ES Vineuil Brion
- AS Ingrandes représenté par JLVC Pouligny St Pierre

### 2- Retour Assemblée Générale Ligue du 24 octobre 2025

Les comptes présentés ont été validés, il ressort de l'exercice de bons résultats financiers (résultat de l'exercice = 490 000 euros)

- Un point a été fait sur la feuille de route 2024/2028
- L'Assemblée a été clôturée par la signature de la convention de partenariat avec la Ligue Centre-Val de Loire Sport Adapté représenté par Stéphane Lavergne, Président de cette Ligue.

### 3- Validation de la Commission des Présidents de Clubs

Suite à l'appel à candidature, le Comité de Direction valide les clubs suivants qui intégreront ce groupe de travail sur la mandature 2024/2028 :

- Ligue : EGC Touvent Cx
- D1 : US La Châtre – FC Martizay-Mézières-Tournon
- D2 : FC Levroux – ES Arpheuilles Clion Saulnay - SC Ségry
- D3 : AS Maron – JLVC Pouligny St Pierre
- D4 : JS Pruniers + ES Mosnay
- Clubs féminins : pas de candidats

### 4- Validation des formateurs « Tout Terrain »

Le district proposera à la Ligue les formateurs suivants :

- Développer la responsabilité sociétale de son club : Allan DEVILLE – Juliette MASCLE + 1 bénévole à solliciter
- Devenir délégué de terrain : Patricia DEVILLE
- Accompagner une équipe U6 à U11 : Vanessa ROGER
- Accompagner une équipe U12 à seniors : Yann LE STRAT
- S'approprier les clés de la gestion financière : Patrick BARON + 1 bénévole à solliciter
- Réussir sa prise de parole en public : Raphaël BARDIOT – Juliette MASCLE
- Méthodologie de projet : 1 bénévole à solliciter

Les personnes ciblées suivront la formation de formateur le samedi 10 janvier 2026.

### 5- Validation du barème aggravé des sanctions

Sur proposition du Président, le Comité de Direction entérine le barème aggravé des sanctions validé par le Comité de Direction de Ligue du 20/05/2025. Il sera publié sur le site internet du District dans la rubrique « Statuts et Règlements ».

### 6- Licences

Au 28/10/2025, le District compte 9504 licences contre 9726 licences au 28/10/2024, soit une diminution de 2,28%. Les baisses substantielles s'enregistrent sur les seniors, les U15 et les licences FUTSAL.

### 7- Courriers

- Monsieur Sébastien GIRARD (référent engagement à la Ligue Centre Val de Loire de Football) : demande la nomination d'un référent engagement du District pour siéger dans la Commission de l'engagement régionale : Marc Touchet estime que Juliette MASCLE pourrait être la référente du District dans ce domaine, il va échanger avec elle sur cette possibilité. Sous réserve de son accord, le Comité Directeur valide ce choix.

## II– Communications du Secrétaire Général

### 1- Validation des ententes

Sur proposition du Secrétaire Général, le Comité de Direction valide les ententes suivantes :

Feminiens seniors : E. FC2MT/USYP/CHAR = FC2MT + US YSEURES PREUILLY + AS CHARNIZAY ST FLOVIER

U7 : E. VINEUIL / LEVROUX = FC LEVROUX + ES VINEUIL BRION

### 2- Validation des arbitres stagiaires

Sur proposition du Secrétaire Général, le Comité de Direction valide les arbitres stagiaires (18 sur 20 candidats) ayant été reçus à l'examen de la FIA du 18 octobre 2025 :

| Clubs             | NOM           | Prénom   |
|-------------------|---------------|----------|
| LM36              | AHAMADI       | Moussa   |
| ST LACTENCIN      | ALVES         | Léandro  |
| ECUEILLE SS       | BAILLY        | Nicolas  |
| INDEPENDANT       | BERTHOMMIER   | Jerôme   |
| U.S.A.P.          | BUCHER BRUNET | Ethan    |
| TOUVENT CHAT.     | CHIBOUT       | Gillian  |
| PONT CHRETIEN     | GAUTRON       | Julien   |
| TOURNON FC        | GIOVANNONE    | Hadrien  |
| ECL ST CHRISTOPHE | HAMIA         | Saleh    |
| AMBRAULT PATR     | HERAULT       | Leo      |
| ECL ST CHRISTOPHE | HOUSSAINI     | Adam     |
| AMBRAULT PATR     | LEGRAND       | Frederic |
| VOUILLON U.S.     | NOEL          | Geoffroy |
| BELABRE SS        | PAQUET        | Cyril    |
| ST LACTENCIN      | POILLONG      | Florian  |
| ARPH/CLION E.     | POURNIN       | Quentin  |
| TOUVENT CHAT.     | SOULA         | Rahim    |
| AMBRAULT PATR     | VASSEUR       | Florian  |

## IV – Activités des Commissions

### 1. Commission Sportive

- Nouveau calendrier Coupe de l'Indre « René Schoen » : en raison des clubs qualifiés en Coupe du Centre, la Commission Sportive a dû modifier son calendrier.

Sur proposition de la Commission Sportive, et en raison de la qualification de l'ES Arpheuilles Clion Saulnay en Coupe du Centre (match le 16/11/2025), la rencontre de Coupe de l'Indre « René Schoen » EFC BVN / ES Arpheuilles initialement prévue à cette date se jouera le mardi 11 novembre à 14 h 30.

- 1/16<sup>ème</sup> finale : matchs le 21 décembre 2025 – tirage prévu à INTERSPORT le 3 décembre
- 1/8<sup>ème</sup> finale : 18/01/2026 – tirage aux Ets SCHOEN (date à définir)
- 1/4<sup>ème</sup> finale : 15/02/2025 - tirage au Fournil St André (date à définir)
- ½ finale : tirage NR 36

## **2. Département Jeunes et Technique**

### **2.1 - Aniss ZOUALA**

- Challenge inter-districts U14 : cette année le Cher et l'Indre n'étaient pas mutualisés. (5 à 6 jeunes seront revus)
- Recyclage BMF les 24 et 25 octobre au District regroupant des éducateurs du Cher, de l'Indre et du Loiret.
- Formations en cours : DF coach seniors (présentation formation 11/11/2025 – 1<sup>er</sup> bloc 2-03/12/2025 et 19-20/12/2025) lieu à définir

### **2.2 - Hugo DELALANDE**

- Licences FUTSAL : projet de licence futsal gratuite pour les clubs Foot libre qui engagent une équipe Futsal et pour les joueurs qui pratiquent dans les deux compétitions.
- Sélection FUTSAL U17 – 4 joueurs retenus pour les CPS régionaux
- U13F : rencontres interdistricts les 15 et 16 novembre
- Futsal au profit du téléthon les 5 – 6 et 7 décembre à Belle Isle

### **2.3 Matthieu GUILLAIN**

- Coup de Pouce Crédit Agricole : USAP (12/11/2025) – AS CHABRIS (en attente d'un retour du club)

## **3. Commission des arbitres**

### **Lucas BAUDON :**

- Formation « Gestes qui sauvent » pour valider la FIA en attente d'une date.
- Harmonisation du carton blanc sur le territoire de la Ligue dès juillet 2026

### **Didier GATEFIN :**

Suite aux incidents envers les arbitres recensés depuis le début de saison, l'UNAF réuni le 6 octobre, a préparé un texte à destination des clubs.

Une lecture en est faite ; ce communiqué est annexé à ce présent procès-verbal et le Président indique qu'il sera diffusé à tous les Présidents de clubs.

## **4. Commission Féminisation**

### **Brigitte JEANNETON**

Tournoi octobre Rose : rassemblement U11F – U13F et U15F à Le Poinçonnet le 25 octobre 2025.

Comme les années précédentes, le Comité de Direction valide l'opération 1 but marqué par une équipe féminine = 1 euro reversé à la lutte contre le cancer pendant tout le mois d'octobre

## **5. Commission Statut arbitrage**

**Joël LEBLANC** : au regard des arbitres reçus à la FIA d'octobre beaucoup de clubs vont se mettre en conformité vis-à-vis des obligations du statut de l'arbitrage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

Prochaine réunion le mercredi 10 décembre 2025.

Le Président



Marc TOUCHET

Le Secrétaire Général



Jacques BREJAUD

## Annexe 1 – communiqué UNAF

Monsieur le Président du District,  
Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs ou les représentants

**Les arbitres officiels soient disant bons ou mauvais sont des licenciés des clubs comme des joueurs, éducateurs, dirigeants**

**Vous savez comme moi nous avons besoins des arbitres pour le statut de l'arbitrage alors aujourd'hui :**

Les clubs et les terrains sont depuis plusieurs mois, le théâtre d'une recrudescence d'actes d'incivilité, de violences physiques et morales, de discriminations, de bagarre, d'insultes entre supporters sur et en dehors du terrain.

Ces agissements sont intolérables et ont atteint un niveau critique dans toute nos régions.

Nous ne pouvons plus tolérer ces actes. Sans arbitres, il n'y a pas de football. Sans respect, il n'y a pas de jeu.

Il n'y a pas un seul week-end sans être avisé d'un incident, sur ou à proximité d'un stade.

Quand ce n'est pas de la part d'un joueur, ce sont des supporters surexcités.

Aucune Région n'est épargnée, mais ce qui inquiète fortement l'UNAF, c'est que cela arrive de plus en plus dans les catégories jeunes, ce qui fait craindre le pire.

L'UNAF est en colère, et à juste titre. Face à cette recrudescence de la violence, les arbitres arrêtent et de moins en moins de personnes veulent prendre le sifflet.

Si cela dure les arbitres vont exercer leur droit de retrait comme cela a déjà été le cas dans d'autres districts.

\*\*\*\*\*

### LE VIVRE ENSEMBLE c'est quoi???

**le respect, la tolérance, la bienveillance, accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie.**

Tous ensemble dans nos clubs : joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres et nos fidèles supporters, agissons avec détermination pour protéger et défendre les valeurs de notre sport.

\*Afficher une conviction et une position sur le sujet : tolérance zéro

\*Sensibiliser les joueurs/joueuses, dirigeants/dirigeantes, éducateurs/éducatrices et supporters/supportices à ces sujets

\*Traiter toutes les remontées sur le sujet, faire cesser et sanctionner les comportements répréhensibles

\*\*\*\*\*

### LOI LAMOUR n° 2006-1294 du 23 octobre 2006

#### Texte:

« Art. L. 223-2. - Les arbitres et juges sont considérés comme **chargés d'une mission de service public** au sens des **articles 221-4, 222-3, 222-8, 222-10, 222-12, 222-13 et 433-3 du code pénal** et les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de leur mission **sont réprimées par les peines aggravées** prévues par ces articles.

C'est une avancée importante dans la reconnaissance de la mission d'*arbitre* et dans l'approche pénale.

Les services de Police et Gendarmerie sont sensibilisés par le Procureur de la République aux dispositions de la Loi LAMOUR pour une diffusion au sein de leurs unités.

### CONVENTIONS

Plusieurs conventions relative à la violence dans le Football ont été signées dans de nombreuses Sections départementales avec les Services de Police, Gendarmerie, Procureur de la République, Préfecture, Association des Maires de France/Présidents d'intercommunalité (AMS) et l'UNAF.

Merci de m'avoir écouté et vive le Football Indrien.